

## Publications économiques et financières



### Conjoncture économique

N° 654 / Avril 2021

# DES ENTREPRISES ULTRAMARINES PLUTÔT RÉSILIENTES FACE A LA CRISE SANITAIRE EN DÉPIT D'UN DIAGNOSTIC 2020 ALARMANT POUR LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE MENÉE PAR LES AGENCES DE L'IEDOM ET DE L'IEOM

**Interrogés au début de l'année 2021, les chefs d'entreprise ultramarins déclarent une baisse de 5 % de leur chiffre d'affaires pour 2020, le secteur du tourisme étant de loin le plus touché par la crise sanitaire (avec un recul attendu de -45 %). Dans le prolongement des orientations favorables observées au dernier trimestre 2020, un rebond de l'activité est attendu pour 2021, mais il ne permettra sans doute pas de rattraper la baisse observée en 2020.**

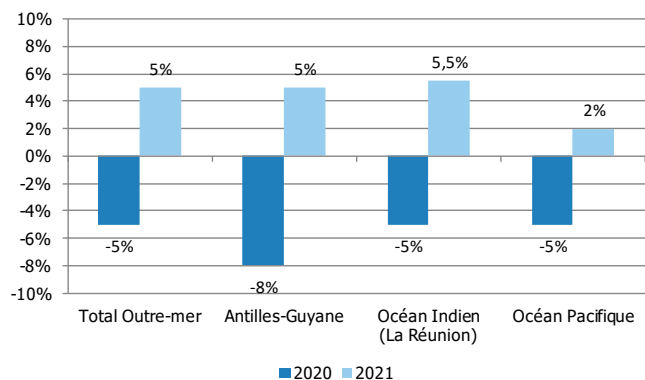
Les agences de l'IEDOM et de l'IEOM ont mené une enquête auprès d'un millier d'entrepreneurs sur l'activité de leur entreprise au cours du quatrième trimestre 2020, mais également sur l'année 2020 et sur leurs prévisions pour 2021.

Selon les réponses de ces derniers, l'activité s'est inscrite en **progression au cours du quatrième trimestre** par rapport au trimestre précédent et la situation de l'emploi tend à se normaliser au sein des entreprises. Il n'en reste pas moins que **près des deux tiers des chefs d'entreprise rapportent avoir rencontré des difficultés de trésorerie**, dont un quart déclare n'avoir pas réussi à mettre en place de solutions.

**Sur l'ensemble de l'année, le chiffre d'affaires reculerait de 5 %**, la crise ayant plus particulièrement affecté les activités touristiques (-45 %). Ces baisses de chiffre d'affaires sont citées au premier rang des facteurs ayant fortement impacté la trésorerie, mais **63 % des chefs d'entreprise interrogés estiment avoir reçu les financements nécessaires pour faire face à la crise.**

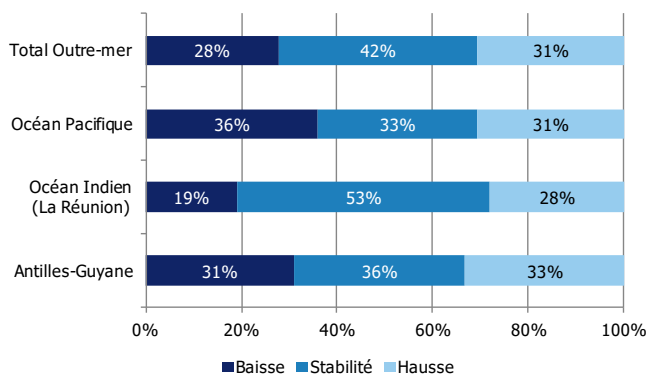
Les entrepreneurs anticipent un **rebond de 5 % de leur chiffre d'affaires en 2021** qui ne suffira généralement pas à compenser la baisse de 2020. Les perspectives demeurent particulièrement sombres dans les activités touristiques, seul secteur où l'activité ne progresserait pas en 2021. Compte tenu des incertitudes, les chefs d'entreprise font preuve d'un **relatif optimisme** sur leurs projets d'investissements et de recrutement pour l'année à venir.

Graphique 1 : Évolutions du chiffre d'affaires des entreprises ultramarines estimées pour 2020 et 2021 par zone géographique

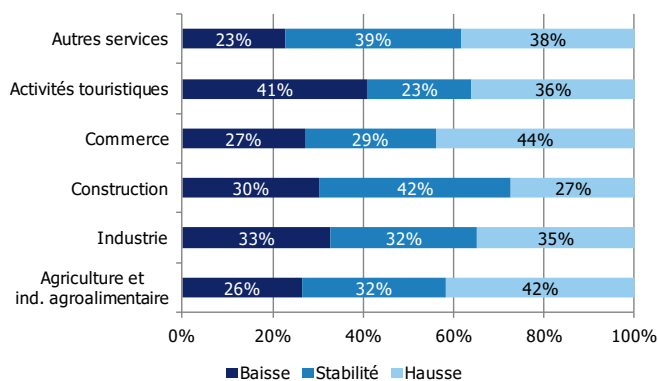


## Comment le chiffre d'affaires des entreprises a-t-il évolué au quatrième trimestre par rapport au troisième ?

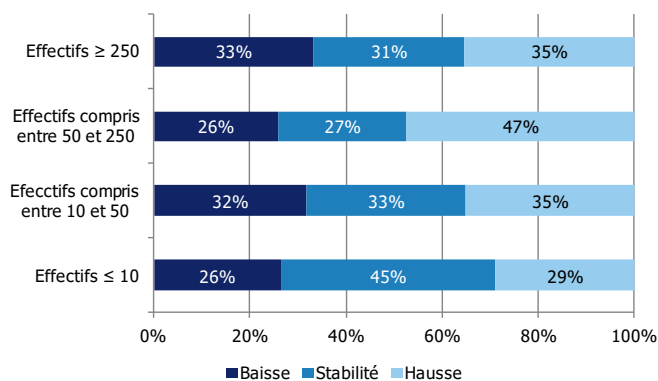
Graphique 2 : Évolution du chiffre d'affaires T4 2020 par zone géographique



Graphique 3 : Évolution du chiffre d'affaires T4 2020 par secteur d'activité



Graphique 4 : Évolution du chiffre d'affaires T4 2020 par tranche d'effectifs



Au quatrième trimestre, le chiffre d'affaires s'est inscrit en progression par rapport au trimestre précédent pour 31 % des entreprises ultramarines (cf. graphique 2), de façon relativement homogène selon les territoires. La zone Pacifique se caractérise par la plus forte proportion (36 %) de chefs d'entreprise rapportant une baisse de leur chiffre d'affaires.

Le secteur des **activités touristiques** demeure celui où la part des entrepreneurs constatant une baisse de leur chiffre d'affaires est le plus élevé (41 %), suivi de l'industrie (33 %) et de la construction (30 %). À l'opposé, les secteurs où la hausse de l'activité concerne le plus grand nombre de chefs d'entreprise sont le **commerce** (44 %) ainsi que l'agriculture et l'industrie agroalimentaire (42 %).

La proportion d'entrepreneurs constatant une hausse du chiffre d'affaires va croissant avec la taille de l'entreprise : elle s'établit à 29 % pour les **Très Petites Entreprises (TPE)** dont les effectifs sont inférieurs à 10 ; à 35 % pour les **Petites et Moyennes Entreprises (PME)** dont les effectifs sont compris entre 10 et 50 et à 47 % pour les PME avec des effectifs compris entre 50 et 250. Font exception à la règle, les **Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI)** (dont les effectifs sont supérieurs à 250) où la hausse du chiffre d'affaires ne concerne que 35 % des entreprises. La part des entreprises touchées par une baisse du chiffre d'affaires est comprise entre 26 % et 33 %, quelle que soit leur taille.

## Quelles mesures concernant l'emploi ont été mises en place dans les entreprises au quatrième trimestre ?

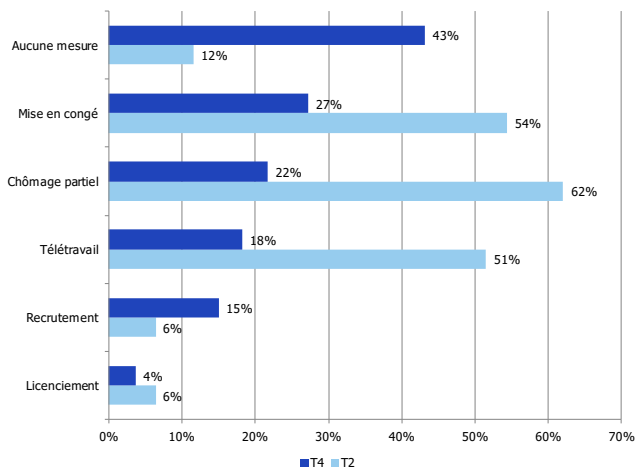
Au quatrième trimestre, **43 % des dirigeants ultramarins interrogés déclarent n'avoir mis en place aucune mesure particulière concernant l'emploi dans leur entreprise** (cf. graphique 5). Ils n'étaient que 12 % à être dans ce cas au deuxième trimestre, ce qui témoigne d'une normalisation relativement rapide des conditions de travail dans l'outre-mer au sein des entreprises.

Lorsqu'une mesure concernant l'emploi a été adoptée, la plus fréquente est la **mise en congés** (27 % des entreprises interrogées), suivie du **chômage partiel** (22 %) et du **télétravail** (18 %). Par rapport au deuxième trimestre, les chefs d'entreprise ayant eu recours au chômage partiel est en très forte baisse (de 62 % à 22 %) ; il en va de même pour le télétravail (recul de 33 points, de 51 % à 18 %). Dans le même temps, la part des entreprises ayant procédé à des recrutements augmente (de 6 % à 15 %) et celle ayant dû effectuer des licenciements recule (de 6 % à 4 %).

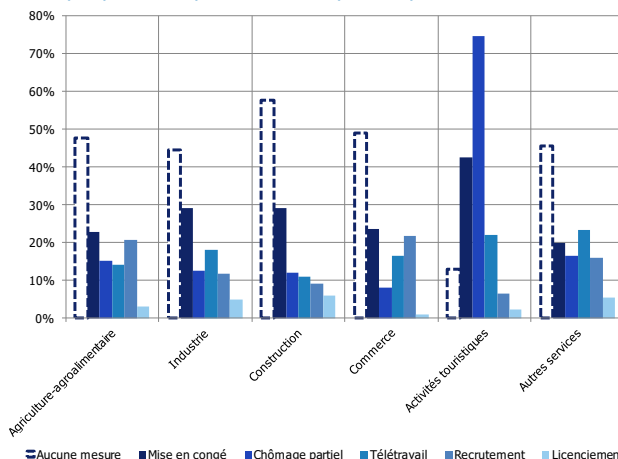
Si ce constat général s'applique à la plupart des secteurs économiques, les activités touristiques font cependant exception (cf. graphique 6) : seuls 13 % des chefs d'entreprise de ce secteur n'ont mis en place aucune mesure concernant l'emploi (cette

proportion est toujours supérieure à 40 % dans les autres activités). La principale mesure utilisée pour pallier les difficultés est le chômage partiel (les trois quarts des entreprises du secteur y ont recours), suivi des mises en congé (43 %) et du télétravail (22 %).

Graphique 5 : Répartition des réponses par zone géographique



Graphique 6 : Répartition des réponses par secteur d'activité

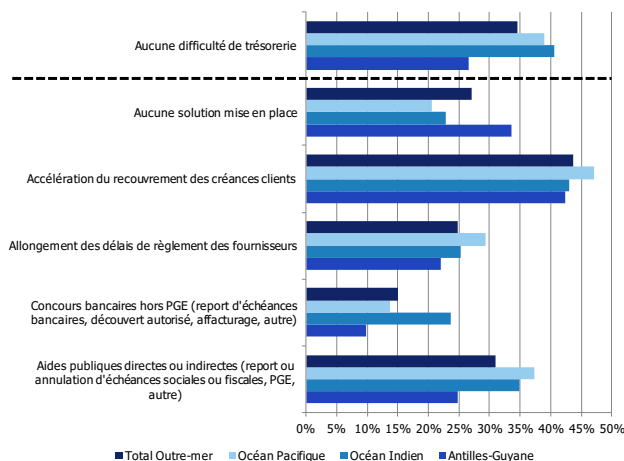


## Comment les entreprises ont-elles fait face aux difficultés de trésorerie au quatrième trimestre ?

**65 % des entreprises interrogées** ont déclaré avoir rencontré des difficultés de trésorerie au quatrième trimestre (cf. graphique 7). Cette moyenne masque cependant des disparités géographiques assez importantes avec, d'un côté les bassins de l'Océan Indien et de l'Océan Pacifique où cette proportion est de l'ordre de 60 %, et de l'autre, les Antilles-Guyane où près des trois quarts des chefs d'entreprise rapportent avoir connu des soucis de trésorerie.

La mesure la plus couramment utilisée au quatrième trimestre (par 45 % des entreprises interrogées) a été **d'accélérer le recouvrement des créances clients** (et ce de façon homogène dans l'ensemble des géographies). **Les aides publiques ont été sollicitées par un peu plus de 30 % des entreprises ayant des difficultés**, avec une proportion de bénéficiaires plus importante (de l'ordre de 35 %) dans les bassins Indien et Pacifique que dans les Antilles Guyane (25 %).

Graphique 7 : Répartition des réponses par zone géographique

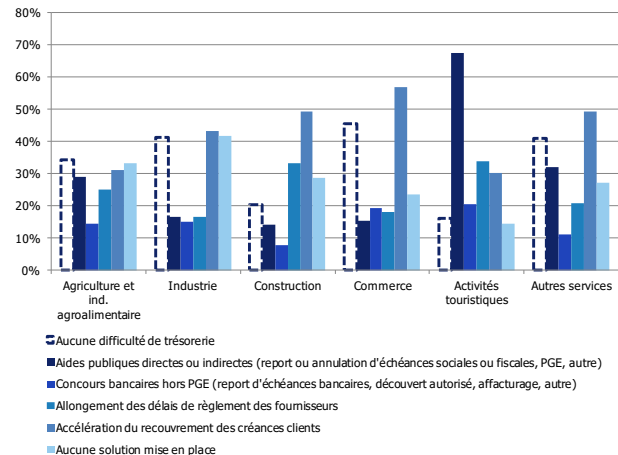


**Un peu plus d'un entrepreneur sur quatre a échoué à mettre en place une solution, et plus particulièrement dans les Antilles-Guyane** où cette proportion atteint près de 35 %.

Les secteurs où la proportion d'entreprises confrontées à des difficultés de trésorerie est la plus élevée sont **le tourisme (84 %) et le BTP (80 %)** (cf. graphique 8). 66 % des agriculteurs déclarent également avoir dû faire face à ce problème contre un peu moins de 60 % des chefs d'entreprise des autres secteurs.

Les réponses des entrepreneurs des secteurs les plus touchés sont cependant assez différentes : alors que dans le tourisme, ils sont **67 % à avoir sollicité des aides publiques** au quatrième trimestre, ils ne sont que 14 % à avoir fait de même dans le BTP (soit la proportion la plus faible des différents secteurs d'activité). 49 % des chefs d'entreprise du BTP ont tenté de résoudre leurs difficultés de trésorerie en accélérant le recouvrement de leurs créances clients.

Graphique 8 : Répartition des réponses par secteur d'activité

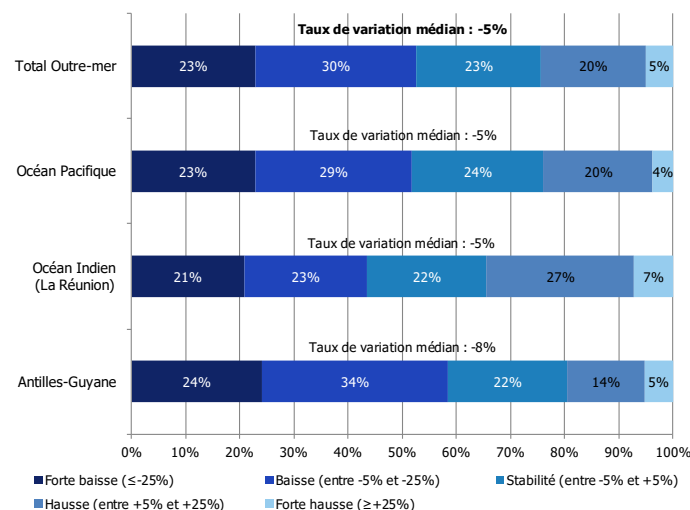


Si 14 % des entrepreneurs du tourisme déclarent ne pas avoir réussi à trouver une solution, la proportion est de 29 % dans le BTP. La situation semble cependant assez **hétérogène au sein d'un secteur** donné : ainsi, l'industrie se caractérise à la fois

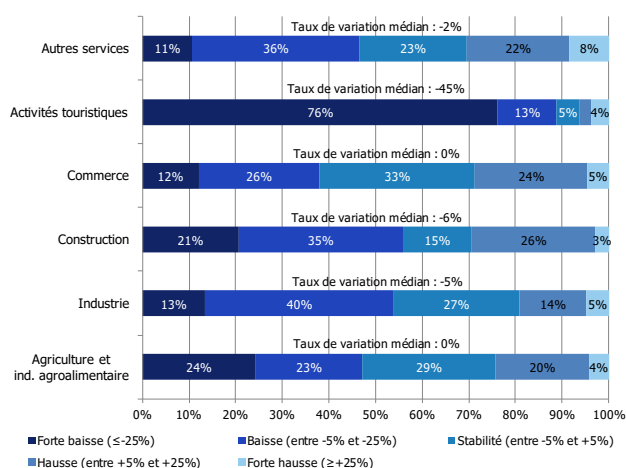
par l'une des plus fortes proportions d'entreprises déclarant ne pas rencontrer de difficultés de trésorerie (41 %) et par la part la plus élevée d'entrepreneurs n'ayant pas réussi à mettre en place de solutions lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés (42 %).

## Sur l'ensemble de l'année 2020, quelle est l'évolution du chiffre d'affaires des entreprises par rapport à 2019 ?

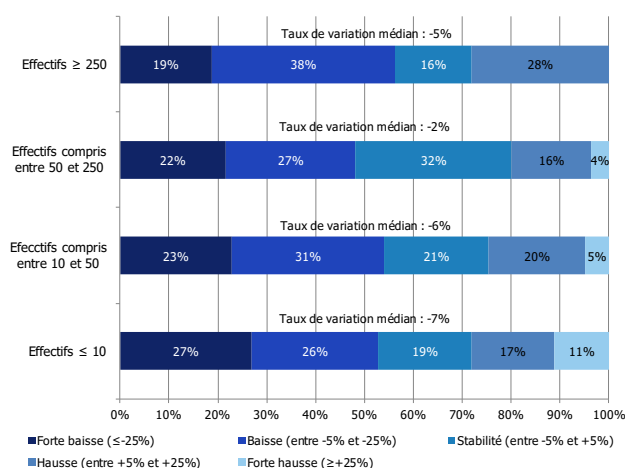
Graphique 9 : Évolution du chiffre d'affaires 2020 par zone géographique



Graphique 10 : Évolution du chiffre d'affaires 2020 par secteur d'activité



Graphique 11 : Évolution du chiffre d'affaires 2020 par tranche d'effectifs



Interrogés sur l'évolution de leur chiffre d'affaires pour l'ensemble de l'année 2020, les chefs d'entreprise ultramarins anticipent une **baisse de -5 %<sup>1</sup>** (cf. graphique 9). Le recul serait plus prononcé dans les Antilles-Guyane (-8 %).

L'analyse des réponses obtenues par secteur économique (cf. graphique 10) met en évidence l'intensité du choc ressenti dans les **activités touristiques** : avec une chute du chiffre d'affaires de -45 % et 76 % des chefs d'entreprise interrogés qui déclarent avoir subi une baisse supérieure à -25 %, le secteur est de loin celui qui a été le plus affecté. Dans le reste de l'économie, les évolutions de chiffres d'affaires sont au mieux stables (dans le commerce, l'agriculture et l'industrie agroalimentaire), avec une baisse de -5 % (dans l'industrie) ou de -6 % (dans la construction).

Le recul des chiffres d'affaires concerne l'ensemble des entreprises, quelle que soit leur taille. Les chefs d'entreprise des **TPE** sont ceux qui annoncent la baisse la plus forte (-7 %), mais c'est aussi chez les TPE que l'on trouve la plus forte proportion de réponses (11 %) correspondant à des hausses de chiffres d'affaires supérieures à 25 %, traduisant ainsi la grande hétérogénéité des situations au sein des TPE.

<sup>1</sup> Taux de variation médian : cf. encart méthodologique en page 8.

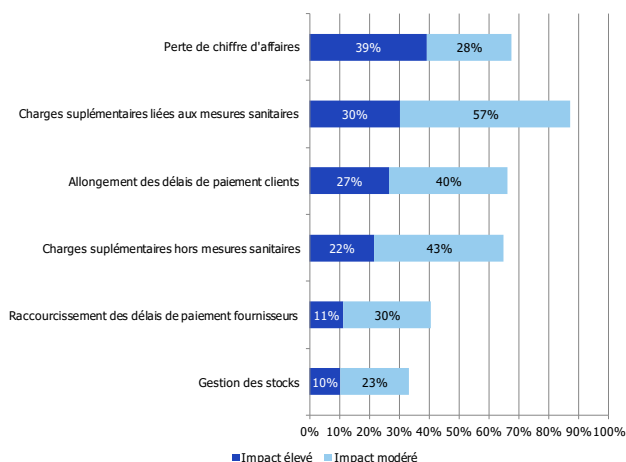
## Quels sont les principaux éléments qui ont affecté la trésorerie des entreprises en 2020 ?

L'élément cité par le plus grand nombre d'entreprises (39 %) comme ayant fortement impacté la trésorerie en 2020 est la **baisse du chiffre d'affaires** (cf. graphique 12).

Viennent ensuite les **charges supplémentaires liées aux mesures sanitaires** (achats de masques, de gel, réaménagement des espaces, etc.). En tenant compte des réponses relatives à un impact modéré sur la trésorerie, les charges liées aux mesures sanitaires sont mentionnées par 87 % des entreprises interrogées.

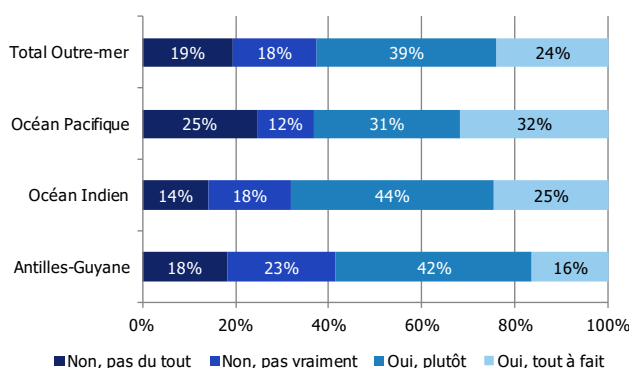
L'allongement des délais de paiement clients et les charges hors mesures sanitaires (coût du fret, maintenance, etc.) sont cités par deux tiers des entreprises ultramarines et devancent assez nettement le raccourcissement des délais de paiement fournisseurs et les charges liées à la gestion des stocks.

Graphique 12 : Répartition des réponses par intensité de l'impact sur la trésorerie

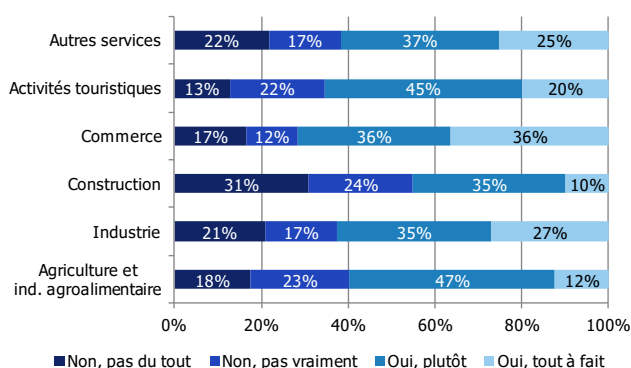


## Les chefs d'entreprise estiment-ils avoir reçu les financements nécessaires pour faire face à la crise ?

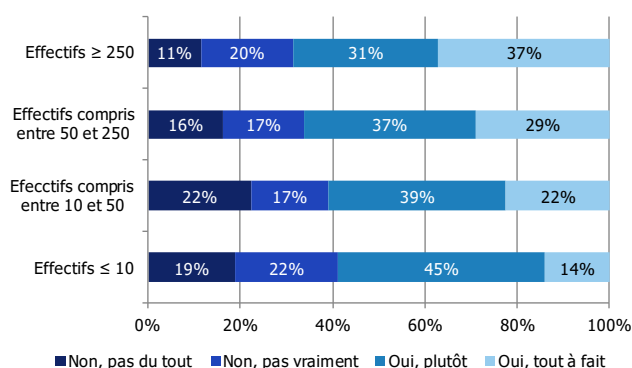
Graphique 13 : Répartition des réponses par zone géographique



Graphique 14 : Répartition des réponses par secteur d'activité



Graphique 15 : Répartition des réponses par tranche d'effectifs



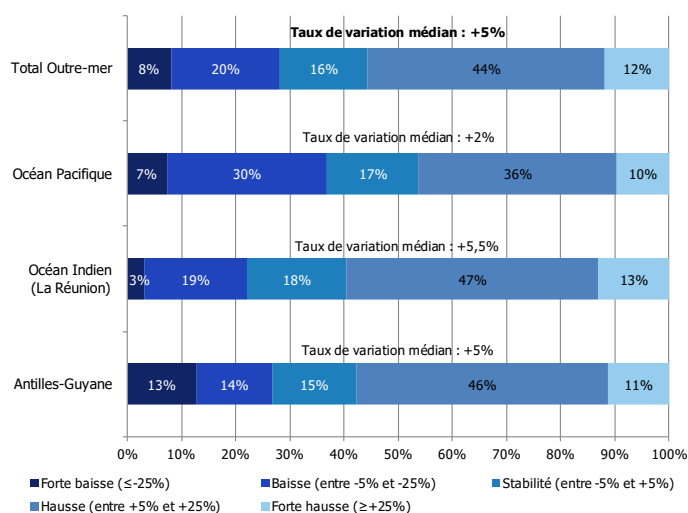
**63 % des chefs d'entreprise ultramarins interrogés estiment avoir reçu les financements nécessaires** pour faire face à la crise (cf. graphique 13). La proportion atteint 69 % dans la zone de l'Océan Indien, mais elle est de 11 points de inférieure dans les Antilles-Guyane (à 58 %), alors que la zone Pacifique s'établit à la moyenne ultramarine.

Les réponses sont relativement hétérogènes selon les secteurs d'activité : les **entreprises commerciales** semblent les plus satisfaites (72 % des entrepreneurs assurent avoir reçu les financements nécessaires) suivies de celles des activités touristiques (65 %) et des entreprises industrielles (63 %). À l'opposé, les chefs d'entreprise du secteur de la construction ne sont que 45 % à estimer avoir bénéficié de financements suffisants.

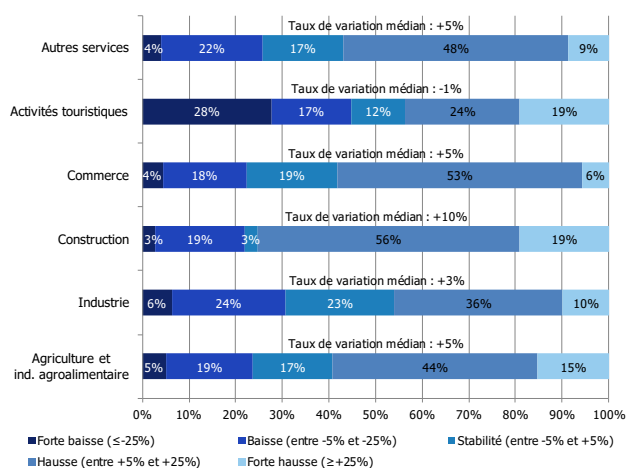
**Plus la taille de l'entreprise augmente et plus la proportion de chefs d'entreprise satisfaits est élevée.** 68 % des entrepreneurs à la tête d'ETI déclarent avoir reçu les fonds nécessaires pour faire face à la crise alors qu'ils ne sont que 59 % à être dans ce cas pour les TPE.

## Quelle est l'évolution du chiffre d'affaires anticipée pour 2021 ?

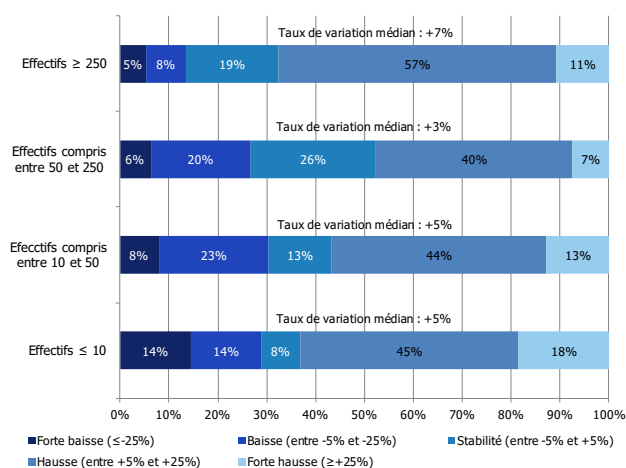
Graphique 16 : Évolution du chiffre d'affaires anticipée pour 2021 par zone géographique



Graphique 17 : Évolution du chiffre d'affaires anticipée pour 2021 par secteur d'activité



Graphique 18 : Évolution du chiffre d'affaires anticipée pour 2021 par tranche d'effectifs



Interrogés sur l'évolution anticipée de leur chiffre d'affaires pour 2021, les chefs d'entreprise ultramarins prévoient une **hausse globale de +5 %** (cf. graphique 16). Les entrepreneurs de la zone Pacifique sont les plus prudents avec un rebond du chiffre d'affaires limité à +2 % qui ne permettra pas de compenser le recul de -5 % estimé pour 2020. Les orientations semblent plus favorables dans les bassins Océan Indien (+5,5 %) et Antilles-Guyane (+5 %), même si, dans cette dernière zone, l'augmentation ne suffira pas à rattraper la baisse de -8 % de 2020.

Les anticipations sont relativement **hétérogènes selon les secteurs d'activité** et sont comprises entre +10 % (pour la construction) et -1 % pour les activités touristiques. La situation est particulièrement préoccupante pour ce dernier secteur qui a déjà subi une très forte baisse d'activité (-45 %) en 2020 : près de la moitié des entrepreneurs prévoient encore un recul du chiffre d'affaires en 2021, 28 % d'entre eux anticipant même une baisse supérieure à -25 % (cette proportion n'est que de l'ordre de 4-5 % dans le reste de l'économie).

À l'opposé de ce que l'on observe pour les secteurs d'activité, les anticipations sont relativement homogènes selon la taille des entreprises, les chefs d'entreprise des ETI étant les plus optimistes (+7 %).

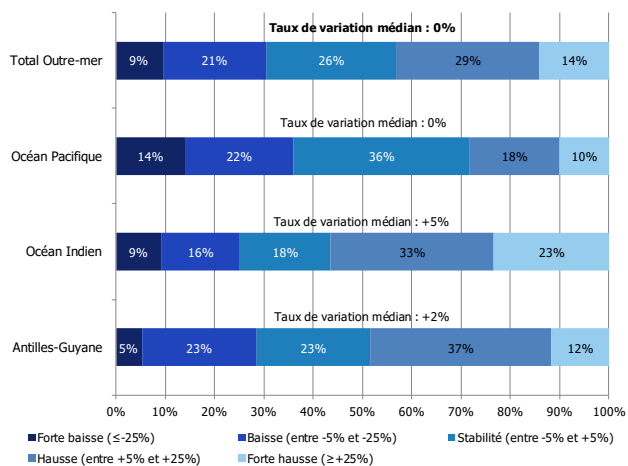
## Quelles sont les évolutions prévues des investissements et des effectifs en 2021 ?

Concernant leurs projets d'investissements et de recrutements pour 2021, les chefs d'entreprise ultramarins font preuve d'un **relatif optimisme** compte tenu des incertitudes actuelles (cf. graphiques 19 et 20). 43 % d'entre eux prévoient une progression de leurs investissements en 2021 (quand 26 % n'anticipent pas d'évolution significative et 30 % une baisse). En termes d'effectifs, 37 % estiment qu'ils ne varieront pas ou peu, mais 34 % envisagent d'effectuer des recrutements (contre 29 % qui s'attendent à des réductions).

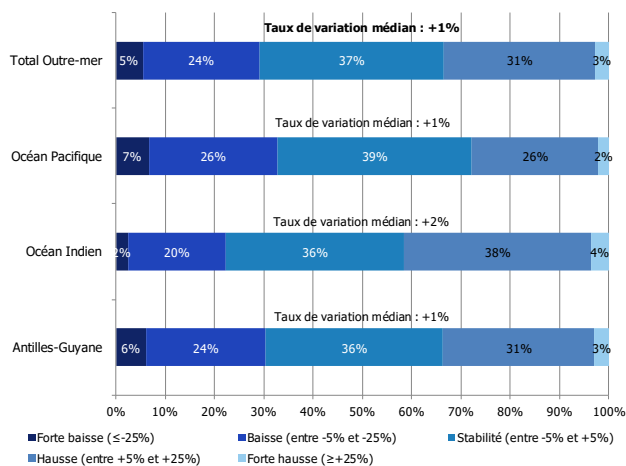
Les entrepreneurs de la zone Océan Indien manifestent une certaine confiance et prévoient d'accroître leur effort d'investissement de 5 % et de recruter 2 % d'effectifs supplémentaires. Dans la zone Antilles-Guyane, les taux de progression prévus pour les investissements et les effectifs sont respectivement de +2 % et +1 %. C'est dans la zone Pacifique que se trouve la plus forte proportion de chefs d'entreprise à anticiper un recul des investissements (36 % contre 28 % dans la zone

Antilles-Guyane et 25 % dans le bassin Océan Indien) et des effectifs (33 % contre 30 % pour les Antilles-Guyane et 22 % pour l'Océan Indien).

Graphique 19 : Répartition des réponses relatives aux évolutions des investissements en 2021 par zone géographique



Graphique 20 : Répartition des réponses relatives aux évolutions des effectifs en 2021 par zone géographique



## METHODOLOGIE

L'enquête a été réalisée à la fin du mois de décembre 2020 et au début du mois de janvier 2021 sous la forme d'un questionnaire en ligne adressé par l'ensemble des agences de l'IEDOM et de l'IEOM (à l'exception de Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna) au millier d'entreprises appartenant à l'échantillon de l'enquête de conjoncture trimestrielle des Instituts (hors Polynésie française). Le taux de réponse final s'établit à 86 %, soit 882 entreprises répondantes.

La ventilation des entreprises répondantes par zone géographique est la suivante :

- Zone Antilles-Guyane : 327 entreprises
- Zone Océan Indien : 247 entreprises
- Zone Pacifique : 308 entreprises

La ventilation des entreprises répondantes par tranche d'effectifs est :

- Effectifs inférieurs ou égaux à 10 : 126 entreprises
- Effectifs compris entre 11 et 49 : 448 entreprises
- Effectifs compris entre 50 et 249 : 258 entreprises
- Effectifs supérieurs ou égaux à 250 : 50 entreprises

Les secteurs économiques ont été regroupés de la façon suivante : agrégation de l'agriculture, sylviculture et pêche avec les industries agroalimentaires, agrégation de l'ensemble des industries (extractives, manufacturières hors industrie agroalimentaire, production d'électricité, gaz, eau, etc.), BTP (gros œuvre, second œuvre et travaux publics), commerce (de gros, de détail et réparation automobile), activités touristiques (hôtellerie, restauration, agences de voyage, loisirs touristiques, transport touristique) et autres services.

La ventilation des entreprises répondantes par secteur d'activité est :

- Agriculture et industrie agroalimentaire : 96 entreprises
- Industrie (hors industrie agroalimentaire) : 154 entreprises
- BTP : 104 entreprises
- Commerce : 208 entreprises
- Activités touristiques : 130 entreprises
- Autres services : 190 entreprises

Plusieurs réponses étant autorisées pour les questions relatives aux mesures prises au quatrième trimestre concernant l'emploi ou la trésorerie, la somme des réponses peut dépasser 100 %.

Les évolutions du chiffre d'affaires sont mesurées à partir du taux de variation médian qui permet de séparer en deux parties égales l'ensemble des valeurs : la moitié des entreprises est caractérisée par un taux de variation du chiffre d'affaires inférieur à la médiane et l'autre moitié par un taux de variation supérieur. La médiane a été préférée à la moyenne compte tenu de l'asymétrie de la distribution des données.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)

Directeur de la publication : M.-A. POUSSIN-DELMAS – Responsable de la rédaction : M. RANDRIAMISAINA  
Rédaction : B. TERRIEN – Éditeur et imprimeur : IEDOM  
Achevé d'imprimer : avril 2021 – Dépôt légal : avril 2021 – ISSN 2679-0823